

**Déclaration de Mme Faouzia MEBARKI, Représentante Permanente de l'Algérie
auprès des Nations Unies à Vienne
30^{ème} session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale (CCPCJ)
Vienne, 17-21 mai 2021**

M. le Président ;

J'ai l'honneur et le plaisir, au nom de la délégation algérienne, de vous féliciter pour votre élection à la présidence de cette 30^{ème} session de la CCPCJ. Elle félicite également les autres membres du Bureau et vous assure de son plein soutien pour le succès des travaux de cette édition que le Secrétariat s'est employé à bien préparer.

Ma délégation s'associe aux déclarations du Groupe Africain, du Groupe des 77 et du Groupe Arabe.

Le crime transnational organisé demeure une réelle menace à la Paix et à la Sécurité, facteur de déstabilisation politique et donc un véritable frein au développement économique et social des sociétés. Cet état de fait nous impose, outre une culture de prévention efficace, des politiques nationales effectives et une coopération internationale renforcée pour combattre la criminalité transnationale organisée et le terrorisme, lesquels trouvent avec le développement des TIC de nouveaux moyens de se répandre et de prospérer.

Notre expérience nous renseigne sur les liens avérés entre les activités de criminalité transnationale organisée et la nécessité d'adopter une stratégie globale et intégrée afin de traiter leurs causes profondes et de faire face aux défis posés par les métamorphoses et l'adaptation des modus operandi de ces groupes criminels.

L'Algérie, qui plaidait depuis cette même tribune en 2018, lors de la 27^{ème} session de la CCPCJ, en faveur du renforcement du cadre légal international de prévention et de lutte contre la cybercriminalité, se félicite aujourd'hui de la tenue de la session organisationnelle du Comité ad hoc chargé d'élaborer une Convention internationale sur la cybercriminalité et renouvelle son engagement à n'épargner aucun effort pour conduire ce processus de manière transparente et dans un climat de confiance.

M. le Président ;

L'Algérie, qui continue de combattre le terrorisme, demeure convaincu que cette hydre doit être éradiquée. A cette fin, mon pays réitère sa disponibilité à partager son expérience et ses connaissances, notamment en matière de dé-radicalisation et de lutte contre l'extrémisme violent.

L'Afrique et en particulier le Sahel subissent les affres des interconnexions entre le terrorisme et les trafics illicites de Drogues, d'armes à feu, de migrants et de la traite des personnes, qui aggravent un contexte sous régional déjà instable. Dans ce climat dangereux, faire œuvre utile commence par un engagement commun à l'assèchement des sources de financement du terrorisme pour lequel mon pays continue de plaider inlassablement.

L'Algérie attache une grande importance à la coopération internationale et régionale dans la lutte contre la criminalité transnationale organisée. C'est pourquoi elle a milité ardemment à la création d'AFRIPOL, et continue d'œuvrer pour sa pleine opérationnalisation.

Fidèle à ses traditions et valeurs d'humanisme et de solidarité, l'Algérie continue à mobiliser d'importants moyens humains et financiers en vue de fournir accueil, protection et assistance aux victimes du trafic illicite des migrants tout en préservant leur dignité. A cette fin nous souhaitons fortement que la communauté nationale s'emploie de concert à lutter contre toutes les formes de la traite des personnes, y compris l'emploi clandestin qui en définitive s'apparente à l'esclavagisme.

Mon pays continue à mener un combat sans faille contre **la corruption** comme l'atteste les nombreuses affaires de corruption traitées ou en cours devant la justice algérienne, l'élaboration d'une stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption, le lancement du Réseau national pour l'intégrité (RNI), destiné à soutenir le rôle de la société civile dans cette lutte ainsi que le processus en cours de révision de la législation nationale en la matière. L'Algérie demeure également engagée à renforcer la coopération internationale dans ce domaine, notamment en matière de prévention et de recouvrement des avoirs.

M. le Président ;

Hier 16 mai, la communauté internationale a célébré la Journée Internationale du "Vivre ensemble en Paix". Cette résolution, adoptée par l'AG/ ONU, à l'initiative de mon pays, appelle à la tolérance, au dialogue et la réconciliation comme facteurs de consolidation de la Paix et de la Sécurité. Malheureusement, le monde semble encore loin de cet idéal. Des cris montent de partout dans le monde et les souffrances des peuples, encore colonisés, à l'instar du peuple palestinien s'offrent à nos yeux à travers tous les media. Et nous voyons horrifiés les images des agressions sauvages et très violentes faisant un nombre important de martyrs et de blessés, dont des enfants et des femmes.

L'Algérie demeure fermement convaincue que la paix ne saurait être instaurée en l'absence d'une position ferme et courageuse de la part de la communauté internationale que l'Algérie appelle à assumer ses responsabilités historique, juridique et morale dans la protection du peuple palestinien et à la prise en charge urgente de la crise humanitaire catastrophique qui en découle.

M. le Président ;

En tant que femme je veux ici partager la peine de toutes les femmes au Moyen Orient, de toutes confessions, qui endurent depuis trop longtemps la perte cruelle de leurs enfants du fait de la haine sciemment entretenue par ceux-là même à l'origine du problème.

Je pose la question : est-ce monde -là que nous voulons léguer à nos enfants ? N'y a-t-il donc aucune volonté politique de trouver une solution juste et définitive à la question palestinienne? Ce peuple est-il condamné à vivre dans un camp de concentration et à payer lui tout seul pour toutes les infamies infligées aux juifs en Europe durant la deuxième guerre mondiale ? N'est -ce pas le summum du crime transnational organisé que d'être tous de connivence contre la légalité internationale et les droits légitimes d'un peuple ?

Merci pour votre attention